

A l'initiative du collectif provisoire du CLAS s'était tenue, le 21 janvier, une réunion destinée à préciser le projet d'Assises Nationales pour l'autogestion, adopté dans son principe en début d'année. Treize organisations ou revues ont participé au débat, certaines à titre d'observateurs : Action, AMR, Amis de la Terre, Autogestion et socialisme, CNAPE, GAM, Ligue laïque pour le socialisme, Objectif socialiste, PSU, Groupes TC, JEC, Groupes d'action non violente.

Nous publions ici des extraits du texte commun qu'ont adopté ces organisations pour présenter ces assises. Texte paru dans le n° 2 de « CLAS-Information ».

**U**N premier objectif est de favoriser la rencontre et la connaissance des militants et organisations qui seront présents aux Assises.

Pour ce faire, deux directions ont été retenues pour la première phase, susceptibles d'assurer le brassage entre participants d'organisations différentes, tout en permettant un échange d'expériences concrètes :

— Discussions sur des thèmes ou des terrains de lutte extérieurs aux institutions et qui ont pris ces derniers temps une importance nouvelle, par exemple : femmes, écologie, non-violence, sexualité, consommation...

— Présentation et analyse des actions déjà menées en commun à l'initiative du C.L.A.S. par différents groupes locaux.

**Deuxième objectif : prendre en compte une situation économique et sociale susceptible d'évoluer rapidement vers une crise d'envergure.** Une deuxième partie serait ainsi consacrée à l'examen des problèmes nouveaux soulevés par l'actualité sur les terrains du cadre de vie, de l'entreprise, de la formation. Les débats devraient être introduits par des rapports ou des contributions préparatoires, envoyés suffisamment à l'avance aux militants pour pouvoir être largement et collectivement discutés au plan local. Les textes devraient se situer dans la perspective d'une critique et d'une remise en cause du modèle de croissance actuel et mettre en valeur celles des luttes sociales qui peuvent être menées de façon à contester ce modèle (par exemple : transports, formation permanente, emploi). Les contradictions susceptibles d'apparaître dans une telle approche (cf. LIP et la fabrication d'armement) devraient être abordées de front.

**Troisième objectif : mettre en pleine lumière les réponses nouvelles que peut apporter la démarche autogestionnaire,** c'est-à-dire déboucher à partir des discussions précédentes sur les problèmes de stratégie et d'objectifs significatifs à court terme. Cette

troisième partie pourrait se conclure par l'adoption d'une Déclaration et d'une Plateforme d'Actions communes.

Enfin, il devrait apparaître clairement que les Assises constituent non un aboutissement mais une étape dans le développement et l'organisation du mouvement pour l'autogestion socialiste. Une telle affirmation devrait ressortir des textes adoptés. Dans la mesure où cela paraîtrait possible et souhaité, il pourrait également être procédé à la mise en place — publique cette fois — d'un nouveau collectif provisoire d'animation formé selon les situations de personnes ou de représentants d'organisations.

Il est convenu que le Collectif Provisoire actuel prendra en charge au départ la préparation des Assises, préparation qui sera aussi décentralisée que possible. A cet effet, une série de numéros de C.L.A.S. - Information servira à la diffusion des premiers documents et débats.

**Cela dit, il est clairement posé en principe que le courant autogestionnaire déborde largement les organisations actuellement liées au C.L.A.S.**

S'il est donc admis que le lancement des Assises sera effectué par les organisations réunies le 21 janvier, celles-ci appellent à la création de Comités de Préparation plus larges — aux plans local et national — avec la participation de tous les groupes intéressés par le projet autogestionnaire et la stratégie de contrôle et en particulier de sections ou de fédérations syndicales.

Enfin, les organisations, « politiques » ou non, désirant être invitées pourront envoyer aux Assises leurs représentants.

**Matériellement enfin, il est convenu que les Assises :** regrouperont environ 500 participants ; se tiendront dans la région parisienne ; se dérouleront les 20 et 21 avril 1974.